

Nos agents vous accueillent et sont à votre disposition pour répondre à vos questions relatives à :

La télévision redevance

- Vous ne détenez plus de téléviseur et vous souhaitez faire supprimer votre redevance télévision.
- Vous venez d'acquérir un téléviseur et vous souhaitez le déclarer auprès de l'administration.
- Vous souhaitez que votre redevance télévision soit établie au nom de votre conjoint.
- Vous pensez pouvoir bénéficier d'une exonération et vous voulez des informations sur les types d'exonérations, les conditions requises, les attestations nécessaires.
- Vous souhaitez demander un plan de paiement pour l'acquittement de votre redevance télévision.
- Vous souhaitez savoir où vous en êtes dans les paiements de votre redevance télévision ou obtenir toute autre information sur votre dossier fiscal personnel.

La taxe sur les jeux et paris

- Vous allez prochainement organiser un tournoi de poker et vous vous demandez si vous êtes redevable d'une taxe sur les jeux et paris.

La taxe sur les automates et sur les appareils automatiques de divertissement

- Vous souhaitez installer un distributeur de cigarettes ou un flipper dans votre établissement et vous voulez savoir si vous êtes redevable d'une quelconque taxe.

La transmission d'entreprise

- Vous souhaitez transmettre votre entreprise et vous vous interrogez sur les conditions pour pouvoir bénéficier d'un taux de 0 %.

La taxe de circulation et de mise en circulation

- Vous venez d'acquérir un nouveau véhicule et vous vous interrogez sur le montant de taxe que vous devrez acquitter ou sur les formalités à accomplir.
- Vous souhaitez obtenir de l'aide pour déclarer votre camionnette, votre remorque, etc.
- Vous avez reçu un éco-malus et vous souhaitez savoir pourquoi.
- Vous ne parvenez pas à déterminer le taux d'émission de CO₂ de votre véhicule et souhaitez obtenir des informations sur les démarches à accomplir et la suite qui sera réservée à votre dossier.
- Vous êtes propriétaire d'un véhicule LPG ou d'un ancêtre et vous vous demandez si cela a un impact sur la taxation de votre véhicule.
- Vous souhaitez faire une demande de plan de paiement.

Ou toute autre question ayant trait à la fiscalité wallonne en général...

LES PERMANENCES FISCALITÉ WALLONNE AU SEIN DES ESPACES WALLONIE

La Fiscalité wallonne, à la rencontre du citoyen



LES ESPACES WALLONIE

L'Administration fiscale du **Service public de Wallonie** (SPW-DGO 7) organise des permanences de 9 h à 16 h dans les **Espaces Wallonie** suivants :

- ▶ **Arlon**, le mercredi
- ▶ **Charleroi**, du mardi au vendredi
- ▶ **La Louvière**, du mardi au vendredi
- ▶ **Tournai**, du mercredi au vendredi
- ▶ **Liège**, du mardi au vendredi
- ▶ **Mons**, le mardi, jeudi et vendredi
- ▶ **Nivelles**, le mardi et jeudi
- ▶ **Verviers**, du mardi au vendredi

Afin de mieux vous servir, il vous est demandé de prendre rendez-vous en téléphonant à l'Espace concerné.

Voir coordonnées ci-contre ▶▶▶

Si vous le souhaitez, vous pouvez également vous rendre en nos bureaux :

direction générale opérationnelle de la Fiscalité (DGO 7)

- ▶ **Jambes**
Avenue Gouverneur Bovesse, 29
Rue Van Opré, 95 - 5100 Jambes
(tous les jours de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h)
- ▶ **Eupen**
Hütte, 79 - 4700 Eupen
(tous les jours ouvrables de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h)

ou nous contacter par email :

fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be

Le centre d'appels « fiscalité » est également

accessible tous les jours ouvrables

9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

au 081 33 00 01

ARLON

Place Didier 42 - 6700 Arlon
Tél. : 063 43 00 30 - **Fax** : 063 43 00 49
Mél. : ew.arlon@spw.wallonie.be
Permanences le mercredi

CHARLEROI

Rue de France 3 - 6000 Charleroi
Tél. : 071 20 60 80 - **Fax** : 071 20 60 99
Mél. : ew.charleroi@spw.wallonie.be
Permanences du mardi au vendredi

EUPEN

Gosperstrasse 2 - 4700 Eupen
Tél. : 087 59 65 20 - **Fax** : 087 59 65 30
Mél. : ew.eupen@spw.wallonie.be

LA LOUVIÈRE

Rue Sylvain Guyaux 49 - 7100 La Louvière
Tél. : 064 23 79 20 - **Fax** : 064 23 79 39
Mél. : ew.lalouviere@spw.wallonie.be
Permanences du mardi au vendredi

LIÈGE

Place Saint-Michel 86- 4000 Liège
Tél. : 04 250 93 30 - **Fax** : 04 250 93 39
Mél. : ew.liege@spw.wallonie.be
Permanences du mardi au vendredi

MONS

Rue de la Seuwe 18/19
(Îlot de la Grand'Place) - 7000 Mons
Tél. : 065 22 06 80 - **Fax** : 065 22 06 99
Mél. : ew.mons@spw.wallonie.be
Permanences le mardi, jeudi et vendredi

NAMUR

Rue de Bruxelles 20 - 5000 Namur
Tél. : 081 24 00 60 - **Fax** : 081 24 00 61
Mél. : ew.namur@spw.wallonie.be

NIVELLES

Rue de Namur 67 - 1400 Nivelles
Tél. : 067 41 16 70 - **Fax** : 067 41 16 77
Mél. : ew.nivelles@spw.wallonie.be
Permanences le mardi et jeudi

TOURNAI

Rue de la Wallonie 19-21 - 7500 Tournai
Tél. : 069 53 26 70 - **Fax** : 069 53 26 88
Mél. : ew.tournai@spw.wallonie.be
Permanences du mercredi au vendredi

VERVIERS

Rue Xhavée 86 - 4800 Verviers
Tél. : 087 44 03 50 - **Fax** : 087 44 03 69
Mél. : ew.verviers@spw.wallonie.be
Permanences du mardi au vendredi

Les Espaces Wallonie proposent un accueil sur mesure et fournissent une information sur l'ensemble des compétences et actions de la Wallonie (logement, énergie, fiscalité, PME, environnement, etc.). Ce sont aussi des lieux d'expositions, de conférences et d'animation.

www.wallonie.be



Wallonie



Service public de Wallonie



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA FISCALITÉ

Avenue Gouverneur Bovesse, 29 - 5100 Namur